

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 juillet à 19h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes à Le Palais, sous la présidence de Marianne LE POETVIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Annaïck HUCHET, Marianne LE POETVIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Tibault GROLEMUND, Frédéric CHAZAL, Benjamin AZOUZE, Guillaume DANNIC, Dominique ROUSSELOT, Thomas BRON, Marie THUILLIER,
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD, Etienne AUBRY, Aurélia BOIRAL, Alwenna JEGAT, Charlotte OLIVIER, Pierre REBOUR, Fanny BOQUILLET,
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Ronan JUHEL donne pouvoir à Annaïck HUCHET
- Collège des professionnels : Eva GALLEN donne pouvoir à Etienne AUBRY
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus :
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées : Régina DUTACQ, Pierrick PAINVIN

Également présents : J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
C. BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement
G. PAILLET – Responsable Administrative Partenariats et Qualité

Nombre de conseillers

> en exercice : 21

> présents : 17

> votants : 19

Date de convocation :

le 26 juin 2026

Délibération n° 2026-07-02-011 FI

Finances : Décision Modificative 1

Madame la Présidente expose que le budget primitif de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer a été voté par le Comité de Direction le 17 février 2026. Une irrégularité non bloquante a été ensuite relevée par le comptable public du Service de Gestion Comptable d'Auray qu'il convient de rectifier.

La rectification à apporter est la suivante :

❖ Section Investissement

- Le compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » n'a pas été crédité du montant des « Restes à réaliser » pour la somme de 4 500€.

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Section investissement

Recettes

001 : + 4 500,00€

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 056-878114107-20260702-20260702011-DE



Fait à Le Palais, le 2 juillet 2026

Marianne LE POETVIN

Présidente de l'EPIC

Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer